Développer une activité d'accueil sur sa ferme : Réglementation du tourisme à la ferme

Accueil, réglementation

OBJECTIFS

Connaitre la réglementation du tourisme à la ferme

CONTENU

Tour de table rapide pour connaitre vos besoins,
Présentation rapide du tourisme en France,
Les acteurs du tourisme en Occitanie
Les aides à l'investissement en agritourisme
Les labels
La réglementation des différentes formes d'accueil :
- hébergement : chambre d'hôtes, gîte, camping à la ferme, +insolite
- restauration : table, auberge, goûter à la ferme
- Visite de ferme / ferme pédagogique

Les règles administratives et commerciales
communiquer sur son projet

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Accueil Paysan Occitanie

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 03/06/2020

TARIFS

Adhérent	**Prise en charge OPCA:20€/hrs soit 140 €**
Non adhérent	**Prise en charge OPCA :20€/hrs soit 140 €**
Non agricole	**Prise en charge OPCA : 20€/hrs soit 140 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Tarif libre si pas de fond de formation

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Armand-Bernard Marguerite
occitanie.pm@accueil-paysan.com
Fédé. Accueil Paysan Occitanie
06 51 01 88 71

NOTE : Armand-Marguerite

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
03/06/2020	Maison Paysanne de l\'Aude - 1 avenue Salvador Allende (en face de la piscine) 11300 Aude	Armand-B Marguerite, salarié d'Accueil Paysan

THÈMES
Création d\'activité / diversification | Communication

FINANCEURS
VIVÉA — Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)